Image not found or type unknown

prescription après 7 ans d'un dépot de garantie

Par **azerti**, le **18/03/2010** à **14:55**

Bonjour,
En août 2003 j'ai quitté mon appartement en accord verbal de réduction d'un mois de préavis au lieu de trois mois. J'étais passé par un organisme Alliance 1% logement pour payer le dépôt de garantie au propriétaire. Le propriétaire à prétendu que je n'avais pas effectué des travaux dans l'appartement (ce qui était faux) et a décidé de garder le dépôt de garantie en invoquant qu'il avait remis à trois mois de délai de préavis. Je n'étais pas au courant que l'argent du dépôt de garantie n'avait pas été restitué à Alliance.
J'ai reçu trois courriers d'Alliance me demandant de rembourser 1000 euros et ils me menacent d'un recours par huissier à mon encontre.
Que puis-je faire, quel recours ai-je ?

Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés